

Accompagnement de 18 mois destiné à 15 entreprises régionales, souhaitant structurer ou progresser dans leur démarche de Responsabilité Sociétale. Cet Accélérateur est une action ACCÉL'TRANSITIONS de la Région Centre-Val de Loire.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

FORMATION DES ENTREPRISES :

1 journée (1 personne par entreprise uniquement)

- > Comprendre les enjeux de la RSE selon l'ISO 26000
- > Cerner les étapes clés pour la mise en œuvre efficace d'une démarche structurée de RSE
- > Se préparer au diagnostic
- > Rencontrer tous les acteurs de l'Accélérateur RSE

DIAGNOSTIC INITIAL EN ENTREPRISE :

2 journées en entreprise, réalisé par un consultant préalablement sélectionné par le comité de pilotage

- > Identifier les pratiques déjà en place dans l'entreprise et déterminer celles à approfondir ou à déployer pour une RSE crédible
- > Permettre l'établissement d'un plan d'action personnalisé sur la base d'un outil développé par AFNOR
- > Remise d'un livrable

9 RÉUNIONS DE TRAVAIL EN COLLECTIF :

1 journée chacune (1 personne par entreprise*)



- > Faire progresser collectivement les entreprises sur les thèmes prioritaires identifiés lors du diagnostic
- > Stimuler les débats et les échanges de pratiques entre entreprises et consultants
- > Apporter un soutien technique
- > Définir les actions à mettre en œuvre entre 2 réunions en entreprise, et suivies par le consultant
- > Ces réunions pourront se tenir au sein des entreprises participantes ayant une capacité d'accueil

*2ième personne acceptée sous réserve de participation financière de 15€/jour et selon capacité de la salle. Sauf conditions sanitaires particulières, les réunions seront en présentiel.

MISE EN OEUVRE DES ACTIONS EN ENTREPRISE :

En intersession

- > Mettre en place les actions définies lors des réunions collectives, avec le soutien à distance du consultant

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL :

1,5 jours

- > Bénéficier du soutien du consultant, sur site, selon les besoins de l'entreprise
- > A utiliser tout au long du programme

BILAN INDIVIDUEL :

0,5 jour

- > Réaliser un bilan des actions mises en place pendant le programme
- > Valider un plan d'actions résiduelles à poursuivre à l'issue du programme

4 RÉUNIONS COLLECTIVES AVEC DES ENTREPRISES RÉGIONALES :

3 journées chacune (1 personne par entreprise*) > Intégrer un réseau régional d'entreprises matures en RSE ou déjà engagées dans une démarche de Transition RSE



- > Favoriser les échanges de bonnes pratiques

1 journée chacune (1 personne par entreprise*) > Rencontrer toutes les entreprises participant à l'ACCEL'TRANSITIONS

*2ième personne acceptée sous réserve de participation financière de 15€/jour et selon capacité de la salle. Sauf conditions sanitaires particulières, les réunions seront en présentiel.

COLLOQUE DE RESTITUTION :

1 demi-journée publique à destination des entreprises régionales

- > Avec les entreprises, consultants et l'ensemble des acteurs impliqués
- > Communiquer sur la mise en œuvre d'une démarche de RSE : méthodologie, outils, bénéfices...
- > Diffusion d'un recueil de témoignages
- > Remise d'une attestation officielle de participation à l'Accélérateur RSE

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Cette opération est réservée aux TPE, PME et ETI de la région Centre-Val de Loire.

Selon leur catégorie, les entreprises devront cumuler les critères suivants :

TPE

- > Effectif inférieur à 10 personnes
- > Chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions d'euros
- Ou**
- > Total de bilan inférieur à 2 millions d'euros

PME

- > Effectif, toutes entités consolidées, inférieur ou égal à 250 personnes
- > Chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros
- Ou**
- > Total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros

ETI

- > Effectif entre 250 et 4 999 salariés*
- > Et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 2 milliards d'euros
- * Une entreprise qui a moins de 250 salariés, mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan est aussi considérée comme une ETI.**

LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES S'ENGAGENT À ÊTRE :



- En situation financière saine
- À jour de leurs obligations fiscales et sociales
- En règle avec leurs obligations en matière d'environnement

CONDITIONS FINANCIÈRES PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE

CONDITIONS TARIFAIRES POUR LA TOTALITÉ DE L'ACCELERATEUR (18,5 jours sur 18 mois) :

TPE : 1 000 € HT

PME : 3 000 € HT

ETI : 4 000 € HT



La participation financière est à régler en intégralité sur présentation d'une facture avant la formation.

Ce programme bénéficiant déjà d'une subvention, il ne peut être pris en charge par d'autres organisations (type opérateur de compétences).

La réception du règlement (en un seul versement) et du bon d'engagement dûment signé validera définitivement la participation de l'entreprise.

ENGAGEMENTS DES ENTREPRISES

EN PARTICIPANT À CE PROGRAMME, **CHAQUE ENTREPRISE S'ENGAGE À :**

- Désigner un membre de l'équipe dirigeante qui aura en charge, au sein de l'entreprise, de suivre le déroulement du programme et mettre en œuvre les actions envisagées
- Travailler en collaboration étroite avec les consultants sélectionnés
- Mettre en place les actions arrêtées en intersession
- Participer activement aux différentes phases (formation, diagnostic, réunions de travail, recueil de témoignages...) ; 1 personne par entreprise (2ième personne : participation de 15 €/jour demandée, sous réserve de la capacité de la salle)
- Participer à la restitution collective lors d'une réunion publique d'information à l'attention des entreprises régionales
- Respecter les plannings et délais impartis
- Alerter immédiatement le pilote de l'opération (AFNOR) de tout fait majeur survenu dans le cadre du programme

MODALITES D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

PAR MAIL :
delegation.orleans@afnor.org

Un accusé de réception de votre candidature vous sera adressé dans les plus brefs délais.



CONTACT :

Délégation AFNOR Centre-Val de Loire
Priscilia DE AZEVEDO : 02 38 14 33 85

Les pré-inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription (présent document). Le respect des critères d'éligibilité et la complétude du dossier envoyé permettront une pré-sélection.

Un entretien pourra être programmé avec les entreprises afin d'évaluer leur motivation. Il ne présagera en rien de la sélection de l'entreprise.

Le comité de pilotage sélectionnera les entreprises éligibles qui seront retenues selon des critères de représentativité géographique, d'engagement dans la démarche proposée, des ressources envisagées pour le projet ou tout autre critère qui sera porté à sa connaissance par l'entreprise.



ACCELERATEUR RSE

Dossier d'inscription



PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Entreprise : _____

Nom, prénom du dirigeant : _____

Fonction : _____

Email : _____

Téléphone direct : _____

Nom, prénom du participant au programme si différent : _____

Fonction : _____

Email : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Téléphone standard : _____

Site internet : _____

N° SIRET : _____

Nombre de sites en CVL : _____ Hors CVL : _____

Effectif (ETP par site le cas échéant) : _____ TPE PME ETI

CA annuel : _____

Ou total bilan annuel : _____

Si appartenance à un groupe, lequel et % : _____

Êtes-vous adhérent à un pôle, cluster, réseau, ... ? Si oui, précisez : _____

Activité principale de l'entreprise : _____

Comment avez-vous eu connaissance du programme ? _____

Pourquoi souhaitez-vous participer à ce programme ? _____

Qu'attendez-vous du programme ? _____

Dans le cadre de vos activités, devez-vous répondre à des questionnaires RSE ? _____

Dans quelle proportion/ A quelle fréquence ? _____

Avez-vous déjà mis en place (cochez la ou les réponses positives)

- Un système de management de la qualité ?
- Un système de management de l'environnement ?
- Un système de management de la santé sécurité au travail ?
- Une autre démarche ? Précisez : _____

Avez-vous déjà mis en place une ou des actions pouvant être intégrée(s) dans une démarche de responsabilité sociétale ? Précisez : _____

En un mot, comment définiriez-vous votre entreprise ? _____

Avez-vous un objectif de labélisation RSE ? _____

Informations complémentaires que vous souhaitez soumettre au comité de pilotage :

***Vous pouvez joindre à votre dossier tout document
permettant au comité de pilotage de mieux apprécier votre candidature.***



DATE :
CACHET DE L'ENTREPRISE
NOM, FONCTION, SIGNATURE



DOSSIER À RETOURNER COMPLÉTÉ
Par mail : delegation.orleans@afnor.org
Un accusé de réception de votre candidature vous sera adressé dans les plus brefs délais.
Contact : Délégation AFNOR Centre-Val de Loire
Priscilia DE AZEVEDO : 02 38 14 33 85

